

Organisation régionale européenne de la FDI
Rapport national

**Rapport de la France
pour l'année 2021**
*** Association dentaire française (ADF) ***
Séance plénière de l'ORE à Bucarest – Avril 2022

Changements au sein de l'association et dans son organisation

Aucun

Tendances et développements

Politique professionnelle

Convention

Signée en 2018, la convention est entrée en 2021 dans sa 3^{ème} phase d'application du « rééquilibrage soins-prothèses ». Les actes d'endodontie ont bénéficié de revalorisations et les restaurations après 2019 et 2020 ont été augmentées pour la 3^{ème} fois. Tout cela concomitamment au plafonnement des prothèses adjointes résines et des réparations qui ont intégré le panier « 100% santé » c'est-à-dire sans reste à charge pour les patients. Il est à noter que la pose d'inlays-onlays a doublé entre 2018 et 2020.

EXPRESO

"L'Expérimentation de Prévention en Santé Orale" dite "EXPRESO" est inscrite dans le texte conventionnel. Avec comme objectif d'améliorer la santé orale et générale des jeunes adultes de 18 à 21 ans en prenant en charge des forfaits de prévention permettant de prévenir la très large majorité des lésions de la sphère orale. Trois forfaits ont été définis pour trois niveaux de risque du patient :

- un forfait risque faible à 120€/an
- un forfait risque élevé à 200€/an
- un forfait risque extrême à 275€/an

Ils comprennent une évaluation annuelle des 3 pathologies principales (lésions carieuses, parodontales et d'érosion) et des soins associés si nécessaires.

Europe

Le cobalt

Suite au classement du cobalt en substance cancérigène, mutagène et toxique pour la reproduction (CMR) et sachant que le cobalt entre à 60% environ dans la composition des alliages Cr-Co utilisés notamment en prothèse conjointe (couronnes coulées métalliques et couronnes céramo-métalliques), dans les prothèses adjointes métalliques (stellite) et en orthodontie (attaches et autres dispositifs

médicaux), l'ADF et les CDF/Les Chirugiens-dentistes de France, syndicat professionnel, organisme membre de l'ADF, ont interpellé les pouvoirs publics sur les conséquences directes et indirectes de ces dispositions réglementaires et les solutions de remplacement si cela est possible et, à défaut, sur la conduite à tenir.

Accès partiel

La Cour de justice de l'Union européenne a rejeté le recours des CDF contre la transposition par la France de l'accès partiel. **Certains actes relevant du métier de chirurgien-dentiste pourront donc être réalisés par des professionnels non chirurgiens-dentistes issus d'un État membre de l'Union.**

Équipe dentaire

Formation

En complément de ses fonctions et compétences habituelles, l'assistante dentaire pourra à partir de 2022 (référentiel de formation et compétences validés en 2021 par les autorités) acquérir 2 mentions complémentaires « administratives » et « paro-implanto ». La durée de formation de chaque module est de 100 heures.

Assistante dentaire de Niveau 2

Malgré un consensus des partenaires sociaux de la branche, ce dossier avance peu. Après la validation de la liste des tâches et actes délégués en 2018, 2021 a été l'occasion de travailler sur la maquette du parcours de formation.

Une présentation « AD2 où en sommes-nous ? » a eu lieu le jeudi 25 novembre 2021 lors du Congrès de l'ADF.

Éducation – Formation

Certification périodique

Une ordonnance a permis de préciser les objectifs de la loi Santé de mars 2019 qui instaure la recertification pour les professionnels de santé. Ainsi, les chirurgiens-dentistes comme les médecins, sages-femmes, pharmaciens, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et pédicures-podologues devront réaliser, avec une périodicité de six ans, un programme minimal d'actions visant à :

- Actualiser leurs connaissances et leurs compétences ;
- Renforcer la qualité de leurs pratiques professionnelles ;
- Améliorer la relation avec leurs patients ;
- Mieux prendre en compte leur santé personnelle.

Les actions réalisées par chaque professionnel seront retracées dans un compte individuel.

Un conseil national de la certification périodique sera chargé de définir la stratégie, le déploiement et la promotion de ce nouveau dispositif. Ces nouvelles dispositions s'appliqueront à compter du 1^{er} janvier 2023.

La certification périodique des compétences sera obligatoire pour l'ensemble des professions à ordre, avec un déploiement progressif pour les professionnels déjà en exercice. Ainsi :

- les nouveaux diplômés disposeront d'une périodicité de 6 ans, portant ainsi la première obligation de certification au 1^{er} janvier 2029.
- les professionnels déjà en exercice au 1^{er} janvier 2023 disposeront de 9 ans pour réaliser les actions requises pour leur première période de certification, avec une obligation de certification au plus tard le 1^{er} janvier 2032.

Informations relatives à la journée mondiale de la santé bucco-dentaire

20 mars 2021 : Journée Mondiale de la Santé Bucco-Dentaire « Mon dentiste m'a dit... » !

Du 15 au 20 mars, l'Union française pour la Santé bucco-dentaire (UFSBD), organisme membre de l'ADF, a posté chaque jour, sur les réseaux sociaux et sur sa chaîne YouTube, 6 vidéos au ton décalé présentant chacune un « bon geste » d'hygiène bucco-dentaire !

Parce que la santé bucco-dentaire est résolument installée au cœur de la santé, l'UFSBD a imaginé une série de 6 vidéos au ton volontairement décalé pour que les internautes adoptent de « Bonnes Résolutions » au quotidien pour leur santé orale.

« Mon dentiste m'a dit », une série déclinée en 6 épisodes, 6 thèmes pour une bonne santé :

- « L'hygiène bucco-dentaire c'est élémentaire ! »
- « Le fluor te rend plus fort ! »
- « Une alimentation équilibrée pour une bouche saine »
- « ... de lui rendre visite régulièrement »
- « ... pour être en bonne santé, prenez soin de votre bouche »
- « On récapitule ! »

La diffusion sur les réseaux sociaux a permis de toucher un maximum de personnes qui pouvaient interagir entre elles. L'objectif était de leur donner une vision positive de la santé orale parce qu'en cette période si tourmentée, il est indispensable de garder le sourire, et d'en prendre soin, même masqués.

Autres informations : L' ADF

- **L'ADF a fêté ses 50 ans !**

L'ADF célébrait en 2020 ses 50 ans, l'occasion pour elle de changer de logo, de refondre intégralement son site institutionnel adf.asso.fr et de réaffirmer ses engagements pour la profession dentaire : Accompagner – Défendre – Former. La fête d'anniversaire, reportée en 2020 pour cause de Covid, s'est tenue en juin 2021 et a réuni toute la profession et l'industrie dentaires.

- **Le Congrès de l'ADF**

L'édition 2021 du congrès de l'ADF s'est tenue du mardi 23 novembre au samedi 27 novembre 2021 au Palais des Congrès de Paris, Porte Maillot.

Elle a confirmé le statut de 1^{er} congrès dentaire européen de ce rendez-vous annuel de la profession puisque, dans le contexte de crise sanitaire qui sévit depuis deux ans, elle a attiré plus de 25 000 congressistes, qui ont pu rencontrer 350 exposants présents sur 12 400 m² de stands et se former

auprès d'intervenants de renommée internationale, avec un choix de près de 100 séances scientifiques animées par plus de 360 conférenciers.

À vos agendas ! Le prochain Congrès de l'ADF se tiendra du mardi 22 au samedi 26 novembre 2022.

- **Développement durable**

Dès 2012, l'ADF a commencé à accompagner la profession dentaire sur la voie du développement durable en mettant en place une e-campagne de sensibilisation et d'information sur les gestes écoresponsables au cabinet dentaire. Cette action se poursuit toujours avec notamment, en 2021, la publication d'un nouveau guide pratique et une séance dédiée lors du Congrès ADF 2021 « *Démarche écoresponsable au cabinet dentaire, une stratégie gagnant-gagnant* ».

- **Lutte contre l'antibiorésistance**

Le développement de la résistance aux antibiotiques est un problème majeur de santé publique et, la France étant le 3^e plus gros consommateur d'antibiotiques en Europe, il est indispensable de sensibiliser la profession dentaire à de meilleures pratiques de prescription. L'ADF s'est engagée à cette fin dans plusieurs actions :

- une formation en ligne sur la lutte contre l'antibiorésistance, proposée depuis 2020 « *Savoir prescrire pour limiter l'antibiorésistance* »
- la préparation, en 2021, de deux publications prévues pour février 2022 :
 - un numéro de *Tooth*, la toute nouvelle revue numérique et gratuite de l'ADF, entièrement dédié à l'antibiorésistance.
 - un guide pratique en ligne sur les règles de prescription des antibiotiques en odontologie.

Par ailleurs, l'ADF a signé en octobre 2021 *l'Engagement des Associations dentaires nationales de la FDI sur la résistance aux antibiotiques en odontologie*.

Points dont nous aimerions discuter

- Démographie professionnelle et qualité de formation
- Durée des études et formation initiale dans les différents pays européens